



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°15 publié le 25/11/2025

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs et Anciens Nord : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche d'appeler les clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou inversées.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

REMERCIEMENTS

Au club de Riorges, pour le prêt de ses installations pour le rattrapage des tests physiques des arbitres, le 11 novembre.

IMPORTANT

Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche. et vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé.

Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT**, qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des arbitres **D1 + AA (D1/D2) + Promotionnels** : **samedi 31 janvier 2026** (journée - lieu à définir)
- Stage de mi-saison des arbitres **D2** : **vendredi 30 janvier 2026** (soirée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison arbitres **D3 / D4 / D5** : samedi 13 décembre après-midi de 13h30 à 17h30, au siège du District (secteur sud) et **dimanche 14 décembre** matin de 8h30 à 12h30, salle du Cossec, à Mably (secteur nord).
- **Arbitres stagiaires** – module 8 : **samedi 30 mai 2026** (lieu à définir)

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- **SCORE**
- **REPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)**
- **CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)**
- **BLESSURE**
- **REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT**

Les arbitres doivent mettre un mot de passe « rencontre » complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match « papier » avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Lors de la saison 2025 / 2026, deux questionnaires en ligne sont proposés. Un **seul est à effectuer** via un formulaire aux dates suivantes :

- Questionnaire n°1 en ligne : vendredi 19 décembre 2025 de 20:00:00 à 23:59:59
- Questionnaire n°2 en ligne : dimanche 11 janvier 2026 de 08:00:00 à 11:59:59

Le lien du formulaire (à venir prochainement).

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h

Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30

Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30–21h30 à la Délégation)

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> **(nouveau).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.